

Chapitre 1

Les fondements de l'économie.

Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

1. Origine et définitions de l'économie

1.1. Origine et évolution du terme « économie »

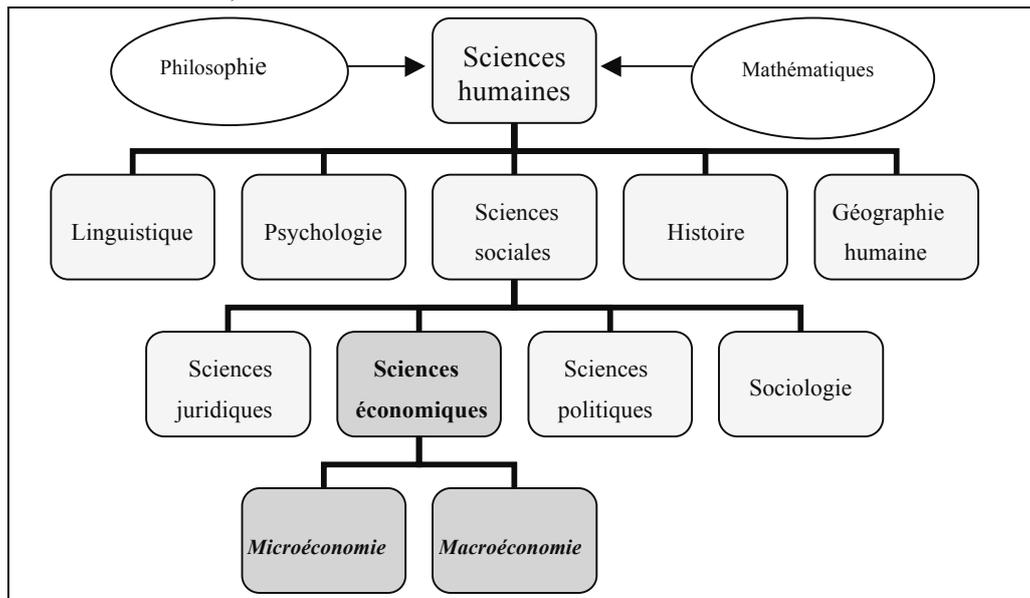
Issu du grec ancien « *oikonomia* » le terme « économie » désigne à l'origine l'art d'administrer la maison. C'est le philosophe grec Aristote (384-322 av. J.C.), qui le premier élargit le concept à l'art de bien gérer la cité antique, donc l'État et la société dans son ensemble.

Depuis l'« économie » a connu différentes acceptions particulières.

- ✓ Au XVI^e siècle, le Français Antoine de Montchrestien ¹ publie son *Traité d'économie politique*. Depuis **l'économie politique** désigne jusqu'à nos jours l'étude du fonctionnement matériel des sociétés et plus particulièrement des modalités d'action de l'État dans ce domaine. L'économiste apparaît, dès lors comme le « conseiller du Prince » dans les domaines d'intervention de l'État: réglementation économique, fiscalité, etc.
- ✓ À partir du XIX^e siècle le qualificatif « politique » a été jugé trop normatif et nombre d'économistes ont préféré utiliser le terme de « **science économique** » (au singulier ou au pluriel). En effet certains économistes veulent faire passer leur discipline du statut d'art plus ou moins empirique à celui de science.
- ✓ De nos jours l'« économie », l'« économie politique », la (les) « science(s) économique(s) », l'« économique » sont des appellations qui coexistent et désignent (avec des nuances) le même objet.

¹ Antoine de Montchrestien, 1576-1621

1.2. L'économie, branche des sciences humaines et sociales



- ✓ L'économie est une **science sociale**, tout comme la sociologie, les sciences politiques et les sciences juridiques.
- ✓ Elle vise à expliquer une réalité à partir d'une **démarche rationnelle et systématique** : observation et interprétation des faits ; formulation d'hypothèses et déduction ; vérification et rejet ou adoption (toujours provisoire) des conclusions. Par cette démarche elle est semblable aux autres sciences.
- ✓ Mais c'est une science sociale, ce qui la différencie des sciences de la nature sur trois points essentiels :
 - Son **objet d'analyse évolue rapidement** ; il est même fuyant, car la société est en perpétuel, et parfois très rapide, changement, contrairement à la nature, immuable du moins à l'échelle humaine.
 - Conséquence : en règle générale, si l'on excepte quelques expériences de psychologie économique, les **situations étudiées par l'économiste ne sont pas reproductibles**, ce qui différencie l'économie, comme les autres sciences sociales, des sciences « dures », qui utilisent la méthode expérimentale pour valider leurs hypothèses. L'on dit parfois que « le laboratoire de l'économie c'est l'Histoire », mais on sait que celle-ci ne se reproduit jamais à l'identique, que tout au plus, elle « bégaie ». C'est donc là, pour l'économiste un obstacle de taille qui peut limiter la portée de ses analyses dans le temps et dans l'espace et l'oblige à « remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier ». Il ne faut donc pas s'étonner de la succession des écoles de pensée

économique : elle est, en grande partie, la conséquence de l'évolution historique des sociétés.

- Enfin, l'économie n'est pas une science « froide » : il ne peut pas y avoir entre l'économiste et son objet d'étude la distance qui existe entre l'astronome et les étoiles ou le biologiste et la grenouille qu'il dissèque. L'économiste fait lui-même partie de l'objet qu'il étudie, puisqu'il est d'une époque, d'une certaine société, d'une certaine classe sociale ; il a ses affects et ses propres intérêts dont il lui est difficile de se détacher. L'économie est donc une **science « passionnelle »**.

Aussi face à un même problème, d'un économiste à l'autre, trouverons-nous des hypothèses, des analyses, des conclusions différentes. **Ceci ne doit cependant pas conduire à un relativisme** qui renvoie chacun dos à dos : l'Histoire, bien que n'étant pas véritablement un laboratoire scientifique, se charge de faire le **tri entre les théories qui se trouvent validées dans les faits et celles qui ne correspondent pas à la réalité observée** de manière objective.

Le chapitre 2 dressera un tableau de la pensée économique. Il fera apparaître ces polémiques, toujours vivaces de nos jours.

1.3. Une définition de l'économie (parmi d'autres) :

*L'économie recherche comment les hommes et la société décident, en faisant ou non usage de la **monnaie**, d'affecter des **ressources productives rares** (qui sont susceptibles d'**emplois alternatifs**) à la **production** à travers le temps, de **biens et services variés** et de **répartir** ceux-ci, à des fins de **consommation** présente ou future, entre les différents individus et groupes constituant la société.*

Paul A. Samuelson², *L'économique*, éd. A. Colin, 1972.

Cette définition met en évidence un certain nombre de notions essentielles :

✓ **La monnaie.**

Dans les sociétés traditionnelles ou primitives, la monnaie ne tient qu'une place restreinte ou nulle : le don, le contre-don, le troc jouent un rôle prépondérant.

Par contre dans nos sociétés contemporaines et développées, la plupart des opérations économiques utilisent la monnaie. Néanmoins, il en est qui ne passent pas par son truchement : c'est le cas par exemple des activités domestiques (éducation des enfants, ménage, lavage, etc.) à l'intérieur desquelles la monnaie n'intervient pas ; l'économie domestique, bien que ne faisant pas usage de la monnaie, n'en constitue pas moins une

² Paul A. Samuelson, économiste américain (1915-2009) prix « Nobel » d'économie en 1970

base essentielle du fonctionnement matériel de la société et peut, à ce titre, intéresser l'économiste.

- ✓ La notion de **ressources productives rares**

Pour produire un bien ou un service quelconque, il est nécessaire d'utiliser des **ressources productives** telles que du pétrole pour fabriquer des engrais, des matières plastiques, des carburants, et bien d'autres produits ; du fer et du coke issu du charbon, pour fabriquer de l'acier, etc. Il faut aussi du travail humain, car les machines ne fonctionnent pas toutes seules ni ne se reproduisent spontanément. Or toutes ces ressources productives sont en quantités limitées. Elles sont **rares**, c'est pourquoi elles ont un coût et donc généralement un prix.
- ✓ L'emploi de ces ressources rares est **alternatif**. La tonne de pétrole qui a permis de produire x hectolitres de fioul, gasoil, essence, etc. ne peut être également utilisée pour entrer dans la fabrication d'engrais ou de matières plastiques, elle doit faire l'objet d'un choix alternatif dans lequel l'économiste a son mot à dire en fonction des résultats recherchés, un choix en termes de comparaison entre le coût de la production et son efficacité.
- ✓ **Un bien n'est qualifié d'économique** que dans la mesure, justement où il est rare et a un coût. La lumière solaire, l'air que nous respirons, la mer où nous nous baignons sont des biens en principe libres et gratuits ; en tant que tels ils n'intéressent pas l'économiste. Mais si la lumière naturelle, l'air pur, le libre accès au rivage font défaut et qu'il faille produire de la lumière artificielle, assainir l'air, aménager l'accès à la plage, il y a production humaine d'un bien et ce bien, lumière, air, etc. devient économique.
- ✓ On voit donc que la notion économique de **production** désigne la transformation par l'activité humaine de biens et services en d'autres biens et services. Les **biens** sont **matériels** (acier, automobiles, immeubles...) les **services** sont **immatériels** (soin médical, cours d'économie, plaidoirie d'avocat...). Néanmoins, pour être produits, les services, nécessitent une certaine quantité de biens matériels tels que des ordinateurs, une craie et un tableau noir, etc. Inversement la production de biens matériels exige des services de recherche, d'entretien des machines, etc.
- ✓ Pour faire bref, la **consommation** est la destruction par l'usage de biens et de services. On distingue la **consommation finale** de la **consommation intermédiaire** :
 - Un bien ou un service fait l'objet d'une **consommation finale** quand il satisfait un besoin (alimentation, habillement, logement, etc.) sans entrer dans la production d'un autre bien ou service.

- Par contre, un bien ou service constitue une **consommation intermédiaire** lorsqu'il sert à la production d'un autre bien ou service. Tel est le cas d'une matière première, d'un produit énergétique, etc. qui entrent dans une combinaison productive.
 - ✓ La production conduit à la **création de richesses** qui sont réparties entre les habitants. Cette **répartition**, le plus souvent inégale, entre les individus et les groupes sociaux, est également un sujet d'étude pour les économistes.
- Depuis 1933, à la suite des propositions de l'économiste norvégien **Ragnar Frisch**³, les sciences économiques se subdivisent en **microéconomie** et **macroéconomie** :
- ✓ La **microéconomie** étudie le comportement des agents économiques tels que, par exemple, les ménages et les entreprises qui se « rencontrent » sur des marchés : marché du travail, marché des biens de consommation, etc. L'approche microéconomique des phénomènes repose le plus souvent sur l'hypothèse que les agents sont rationnels et utilitaristes (ils recherchent le « meilleur rapport coût/efficacité » de leur action).
 - ✓ **La macroéconomie** étudie l'économie d'une manière globale, à l'échelle nationale ou internationale. Elle s'appuie sur des agrégats (le PIB, Produit intérieur brut, la FBCF, formation brute de capital fixe, les exportations et importations, etc.) afin de déceler leurs relations et prédire, si possible, leur évolution.

Il faut noter cependant que, de nos jours, la distinction entre les deux disciplines n'est plus aussi nette : la macroéconomie contemporaine a fréquemment tendance à s'appuyer sur des raisonnements de type microéconomique.

2. Les acteurs de l'économie : agents et marchés

- Le fonctionnement d'une économie résulte d'une myriade **d'interactions entre des agents économiques** : ménages, entreprises, banques, administrations. [Dans le vocabulaire de la comptabilité nationale française, ces agents sont appelés « **secteurs institutionnels** »]
- Certaines de ces interactions : achat et vente de biens, fourniture de travail contre versement d'un salaire, prêt et emprunt de fonds, etc. se réalisent sur des **marchés**. Ici, il s'agit respectivement, du marché des biens, du marché du travail, du marché financier. L'existence d'un marché présuppose qu'il y ait une **offre** et une **demande** libres de s'exprimer qui aboutissent à un **échange** de biens, de services

³ Ragnar Frisch (1895-1973) est aussi à l'origine de l'économétrie, ce qui lui valut le « prix Nobel » d'économie en 1969

ou de fonds et à la fixation d'un **prix** : prix d'une marchandise, salaire, taux d'intérêt, etc.

- Mais d'autres interactions se font **hors marché**. Ainsi les administrations publiques [État, collectivités locales (en France : communes, départements, régions), organismes de sécurité sociale] prélèvent souverainement des impôts ou des cotisations sur les agents privés et, en sens inverse, financent des services publics et octroient des prestations et des subventions à certains agents.
- En somme **toute économie moderne est plus ou moins mixte** : une part généralement majoritaire des interactions entre agents se déroule sur des marchés, une autre part est hors marché.

2.1. Les agents ou secteurs institutionnels

Les agents ou secteurs institutionnels se définissent par leurs **fonctions économiques principales** et par leurs **ressources principales**. D'où le tableau suivant :

Agents ou secteurs institutionnels	Fonctions principales	Ressources principales
Ménages	Offre de travail Consommation Epargne Fourniture de services de logement	Salaires Revenus de la propriété (loyers, intérêts, dividendes...)
dont : Entreprises individuelles	Fourniture de biens et de services marchands	Revenus mixtes du travail et du capital
Sociétés non financières (SNF)	Production de biens et de services marchands Investissement	Vente de biens et de services marchands
Institutions financières et monétaires (IFM)	Fourniture de capitaux aux agents non financiers	Intérêts, dividendes et plus-values perçus
Administrations publiques (APU)	Fourniture de services publics gratuits ou quasi-gratuits ⁴ Aides et subventions à divers agents	Prélèvements obligatoires : Impôts Cotisations et contributions sociales

⁴ Est réputé quasi-gratuit un bien ou un service qui est fourni moyennant un paiement inférieur à la moitié de son coût de production.

- Il est à noter que, pour la Comptabilité nationale française, les **entreprises individuelles** (artisans, petits commerçants, certaines professions libérales) font partie des ménages parce que, en raison de l'absence de comptabilité détaillée complète, il est impossible de distinguer clairement, parmi les sources de leurs revenus, ce qui est attribuable à leur travail ou à leur capital : ce sont des **revenus mixtes**.

2.1.1. Le secteur des ménages

Dans l'ancienne France, on parlait de gens « vivant au même pot et au même feu ». C'était peut-être plus éloquent que notre terme actuel de ménage, mais peu précis.

- De nos jours le **secteur des ménages** inclut:
 - ✓ les individus ou groupes d'individus dont la **fonction principale consiste à consommer**.
 - ✓ les **personnes vivant en permanence en collectivité** et dont l'autonomie d'action ou de décision en matière économique est très limitée ou inexistante (c'est le cas, par exemple, des membres d'ordres religieux vivant dans des monastères, des patients hospitalisés pour de longues périodes, des prisonniers purgeant des peines de longue durée ou des personnes âgées vivant en permanence en maisons de retraite). On considère que ces personnes constituent, ensemble, une seule unité institutionnelle, en fait un seul ménage.
 - ✓ des individus ou groupes d'individus dont la fonction principale consiste à consommer et qui **en outre produisent des biens et des services non financiers exclusivement à usage final propre**, c'est-à-dire les services de logement produits par les propriétaires-occupants et les services domestiques résultant de l'emploi de personnel rémunéré.
 - ✓ **les entreprises individuelles**. Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur.
 - ✓ les **institutions sans but lucratif** au service des ménages qui ne sont pas dotées de la personnalité juridique.
- Dans leur **fonction de consommateurs**, les ménages peuvent se définir comme de petits groupes de personnes qui partagent le même logement, mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus et de leur patrimoine et consomment collectivement certains biens et services, essentiellement le logement et l'alimentation. Cette définition peut être complétée, le plus souvent, par le critère de l'existence de liens familiaux ou affectifs.

- Les **ressources principales** de ces unités proviennent de **rémunérations de salariés**, de **revenus de la propriété**, de **transferts** effectués par d'autres secteurs, de **recettes tirées de la cession de la production** (pour les entreprises individuelles).
- En 2009 l'INSEE recensait ainsi près de **27 millions de ménages** en France contre environ 22 millions en 1990. L'augmentation du nombre de ménages n'est pas seulement liée à l'accroissement de la population mais aussi à la **diminution de leur taille** : un nombre croissant de ménages est maintenant constitué de personnes seules, de couples sans enfants et de familles monoparentales. L'évolution des modes de vie et le vieillissement de la population expliquent cette diminution de la taille des ménages.

Type de ménage	1990		1999		2009	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Ménage composé uniquement						
d'un homme seul	2 210,9	10,1	3 022,8	12,4	3 852,1	14,0
d'une femme seule	3 705,6	16,9	4 468,9	18,4	5 385,9	19,6
d'un couple sans enfant	5 139,8	23,4	5 965,7	24,5	7 126,9	25,9
d'un couple avec enfant(s)	7 991,4	36,4	7 688,9	31,6	7 467,9	27,1
<i>dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans</i>	<i>6 374,2</i>	<i>29,1</i>	<i>6 075,7</i>	<i>25,0</i>	<i>6 066,1</i>	<i>22,0</i>
d'une famille monoparentale	1 490,2	6,8	1 840,3	7,6	2 263,1	8,2
<i>dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans</i>	<i>821,9</i>	<i>3,7</i>	<i>1 102,6</i>	<i>4,5</i>	<i>1 465,9</i>	<i>5,3</i>
Ménages complexes (a)	1 404,1	6,4	1 345,7	5,5	1 437,8	5,2
<i>dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans</i>	<i>431,9</i>	<i>2,0</i>	<i>422,5</i>	<i>1,7</i>	<i>366,8</i>	<i>1,3</i>

(a) Un ménage complexe comporte plusieurs personnes dont les liens ne sont pas mis clairement en évidence par exemple des personnes vivant en cohabitation *Source : Insee*

2.1.2. Les entreprises

Selon la définition de l'INSEE,

« *L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.* »